



Conseil du développement industriel
Quarante-troisième session
Vienne, 23-25 juin 2015
Point 4 f) de l'ordre du jour provisoire
Nomination d'un commissaire aux comptes

Comité des programmes et des budgets
Trente et unième session
Vienne, 27-29 mai 2015
Point 11 de l'ordre du jour provisoire
Nomination d'un commissaire aux comptes

Candidats au poste de commissaire aux comptes

Rapport du Directeur général

Le présent rapport renseigne sur les candidatures reçues au 1^{er} avril 2015 pour la nomination d'un commissaire aux comptes.

1. Dans sa décision GC.15/Dec.8, la Conférence générale a décidé, en 2013, de nommer pour une période de deux ans, allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2016, le Vérificateur général des comptes de l'Allemagne comme Commissaire aux comptes de l'ONUDI, avec le mandat spécifié dans le règlement financier de l'Organisation.
2. Dans sa décision GC.6/Dec.18, la Conférence a prié le Directeur général d'inviter les États Membres à faire des propositions concernant la nomination d'un commissaire aux comptes et de les présenter au Comité des programmes et des budgets pour examen. Donnant suite à cette décision, le Directeur général a adressé aux États Membres, le 29 janvier 2015, une note verbale les invitant à lui faire savoir avant le 1^{er} mars 2015 s'ils souhaitaient offrir les services d'un commissaire aux comptes, afin qu'il puisse porter ces propositions à l'attention du Comité des programmes et des budgets à sa trente et unième session, devant se tenir du 27 au 29 mai 2015.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



3. Au 1^{er} avril 2015, les candidatures suivantes avaient été reçues:
- | | |
|---------------------|---|
| M. Kay Scheller | Président de la Cour fédérale des comptes de l'Allemagne |
| M. Harry Azhar Azis | Président de la Cour des comptes de la République d'Indonésie |
4. Tous les candidats ont rempli le formulaire standard de candidature au poste de commissaire aux comptes. Le Comité des programmes et des budgets sera saisi, pour examen, des réponses reçues, regroupées dans un document de séance qui sera distribué avant le début de la session de manière à faciliter la prise d'une décision.
5. Une note d'information en date du 30 mars 2015 a été adressée aux missions permanentes, accompagnée d'une copie des communications concernant les candidatures, communications qui sont également reproduites en annexe au présent document.

Mesures à prendre par le Comité

6. Le Comité pourrait proposer au Conseil du développement industriel de recommander à la Conférence générale de nommer l'un des candidats Commissaire aux comptes pour l'ONUDI pour un mandat de deux ans à compter du 1^{er} juillet 2016. Le mandat du Commissaire est précisé à l'article XI (et annexe) du règlement financier de l'ONUDI. Les frais de voyage et autres frais afférents aux activités du Commissaire sont imputés au budget ordinaire de l'ONUDI, des honoraires d'un montant fixe étant prévus à cette fin.

Annexe

Communications concernant les candidatures au poste de commissaire aux comptes reçues au 1^{er} avril 2015¹

A. Communication concernant la candidature de M. Kay Scheller, Président de la Cour fédérale des comptes de l'Allemagne

Mission permanente de la République fédérale d'Allemagne auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Vienne

Réf. n°: Pol-20-IO-441.52 ERP

Note n°: 10/2015

Note verbale

La Mission permanente de la République fédérale d'Allemagne auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Vienne présente ses compliments à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et, se référant à la note CU 2015/23/PRF/PMO de cette dernière, en date du 29 janvier 2015, a l'honneur de présenter la candidature de M. Kay Scheller, Président de la Cour fédérale des comptes de l'Allemagne ("Bundesrechnungshof") au poste de Commissaire aux comptes de l'ONUDI pour un mandat de deux ans à compter du 1^{er} juillet 2016. Le formulaire de candidature dûment rempli et le curriculum vitae de M. Kay Scheller sont joints à la présente note.

La Mission permanente est convaincue que la Cour fédérale des comptes de l'Allemagne, institution jouissant de dizaines d'années d'expérience de la vérification des comptes d'organisations internationales, fournira à l'ONUDI des services hautement professionnels qui garantiront l'utilisation économe, efficace et efficace des ressources publiques.

La Mission permanente de la République fédérale d'Allemagne auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler à l'Organisation les assurances de sa très haute considération.

Vienne, le 25 février 2015

[Paraphe]

[Cachet de la Mission permanente de
la République fédérale d'Allemagne,
Vienne]

Destinataire:

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Vienne

¹ Ces communications sont reproduites telles qu'elles ont été reçues par le Secrétariat.

B. Communication concernant la candidature de M. Harry Azhar Azis, Président de la Cour des comptes de la République d'Indonésie

Mission permanente de la République d'Indonésie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Vienne

Réf. n°: 00204/TI/03/2015/EK

Traduction non officielle

La Mission permanente de la République d'Indonésie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Vienne présente ses compliments à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et, se référant à la note CU 2015/23/PRF/PMO de cette dernière, en date du 29 janvier 2015, a l'honneur de présenter la candidature de M. Harry Azhar Azis, Président de la Cour des comptes de la République d'Indonésie (BPK-RI) au poste de Commissaire aux comptes de l'ONUDI pour un mandat de deux ans à compter du 1^{er} juillet 2016. Le formulaire de candidature dûment rempli et le curriculum vitæ de M. Harry Azhar Azis sont joints à la présente note.

À côté de son mandat national, la Cour des comptes de la République d'Indonésie mène diverses activités de vérification à l'échelle internationale. Elle a lancé la mise en place des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques de l'ASEAN (ASEANSAI), dont elle est devenue le premier président. Elle préside actuellement le Groupe de travail de l'INTOSAI sur le contrôle écologique, et fait partie du Conseil de direction de l'ASOSAI.

La Mission permanente de la République d'Indonésie est convaincue que les compétences professionnelles de la Cour des comptes de la République d'Indonésie, alliées à la qualité de ses services de vérification, seraient garantes d'un degré élevé d'équité et de régularité des états financiers, ce qui permettrait de préserver des relations de confiance entre l'ONUDI et ses partenaires.

La Mission permanente de la République d'Indonésie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler à l'Organisation les assurances de sa très haute considération.

Vienne, le 20 mars 2015

[Paraphe]

*[Cachet de la Mission permanente
de la République d'Indonésie auprès
de l'Office des Nations Unies et des
autres organisations internationales
à Vienne]*

Destinataire:
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Vienne